

GEL HYDRO-ALCOOLIQUE

Pour l'antiseptie des mains-arrêté dérogatoire

Caractéristiques

- Aspect : gel
- Densité : 0.92 g/cm³
- Couleur : incolore à légèrement jaune

Composition : « Ethanol-Glycérine-Gomme Xanthane »

- Ethanol
- Glycérine
- Eau
- Gomme Xanthane

Propriétés

Liquide inflammable : tenir éloigné de la chaleur et de toute flamme.

Pour application cutanée uniquement

Eviter tout contact avec les yeux

Maintenir hors de portée des enfants

Conditions de conservation : A température ambiante (15° C à 25° C)

DLUO : voir date inscrite sur l'emballage

Élimination du contenu et du récipient : conformément à la réglementation locale ou nationale en vigueur.

Mode d'emploi

Produit destiné à un usage professionnel

Remplir la paume d'une main avec la solution et frictionner toutes les surfaces des mains jusqu'à ce que la peau soit sèche.

« La mise à disposition dérogatoire de ce produit est conforme aux dispositions de l'arrêté du 13 mars 2020, modifié par les arrêtés du 20 mars 2020 et du 27 mars 2020, et ce, jusqu'au 31 mai 2020, sous toute réserve de modifications législatives et/ou réglementaires à venir en la matière. »

Conditionnements

- Bouteille 1L
- Bidon 20L
- Bidon 5L